



Nantes, le 20 août 2026

Direction générale territoires

Délégation Nantes

Service aménagement Nantes

Référence : S2026-08-0462

Affaire suivie par :

Jacky LAURENT

Tél. 02 40 99 78 02

RIVIERE ERDRE

AVIS AUX USAGERS

ORIGINE : Conseil départemental de Loire-Atlantique
Service aménagement – Unité voies navigables

EMPLACEMENT : Rivière ERDRE (Section Nantes - Nort sur Erdre)

DATE : À partir du 18 AOUT 2026

FAIT À SIGNALER : **Niveau bas de L'Erdre**

Compte tenu de la période de sécheresse, le niveau de L'Erdre est bas et potentiellement inférieur au niveau normal de navigation. Cette situation est évolutive, en l'absence de pluviométrie, la tendance à la baisse des niveaux d'eau se poursuivra.

Sur le secteur Quiheix/Nort sur Erdre la hauteur de mouillage minimum dans le chenal est de 0,90m. Entre Quiheix et Nantes, la hauteur de mouillage minimum est de 1,20m.

Les plaisanciers de l'Erdre sont invités à faire preuve de vigilance et à réduire leur vitesse.

Pour le Président du conseil départemental
Le Directeur délégation pays de Retz

Frédéric UHL